



# Conseil d'établissement 2023-2024

**Date :** Le 29 avril 2024

**Heure :** 19 h

**Endroit :** École Vents-et-Marées

**Présents :** Stéphanie Pelletier, Hélène Dubé, Nadine Thériault, Sophie Gagnon, Gino Dubé, Sébastien Dumont, Meghan Vézier et Sylvie Bouchard.

**Absents :** Frédérique Grenier-Tardif, Vanessa Larouche et Marie-Pier Dubé.

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. <b>Accueil</b>	Mme Stéphanie souhaite la bienvenue à tous les membres. Vérification s'il y a quorum. La séance du conseil d'établissement peut ainsi être légalement tenue.	
2. <b>Adoption de l'ordre du jour</b>	Il n'y a pas de lecture de l'ordre du jour, car tous l'ont reçu avant la réunion.  <b>IL EST PROPOSÉ PAR</b> Mme Meghan  <b>QUE</b> l'ordre du jour soit adopté tel quel. <b>La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2024-04-001]</b>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p><b>3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 26 février 2024</b></p>	<p>M. Yves fait la lecture du procès-verbal de la dernière réunion.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ PAR</b> Mme Nadine</p> <p><b>QUE</b> le procès-verbal du 26 février dernier soit adopté tel quel.</p> <p><b>La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2024-04-002]</b></p>	<p>Le procès-verbal sera publié sur notre site Internet.</p>
<p><b>4. Bonne (s) nouvelle (s)</b></p>	<p>Les bons résultats de nos élèves malgré la pandémie.</p> <p>M. Yves souligne la grande capacité d'adaptation du personnel de ses deux écoles.</p>	
<p><b>5. Obligations pédagogiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet éducatif (adoption)</li> </ul>	<p>M. Yves nous présente les grandes lignes du projet éducatif et une copie est remise à chaque membre. Il leur explique celui-ci plus en détail.</p> <p>Une copie papier du document sera remise aux parents au début de la prochaine année scolaire.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ PAR</b> Mme Meghan</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation scolaire 2024-2025 (grilles-matières)</li>   <li>• Classement, passage d'élèves, évaluation de juin</li>   <li>• Service de garde : inscription du 23 avril au 1<sup>er</sup> mai, guide et mise à jour du budget avec orientation</li> </ul>	<p><b>QUE</b> le projet éducatif soit adopté après la correction des coquilles dans celui-ci.</p> <p><b>La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2024-04-003]</b></p> <p>Pour la prochaine année scolaire, il y aura 9 enseignants à Cacouna et 7 à Saint-Arsène. Donc, un enseignant de moins à Saint-Arsène. Nous retrouverons une classe jumelée à Cacouna et deux à Saint-Arsène. La grille-matières adoptée précédemment tenait compte d'éventuels niveaux jumelés.</p> <p>Le document contenant les dates a été envoyé aux membres par courriel.</p> <p>Les inscriptions vont bon train et se terminent bientôt. Jusqu'à maintenant, nous comptons 37 réguliers et 17 sporadiques à Saint-Arsène et 83 réguliers et 21 sporadiques à Cacouna.</p> <p>Concernant le budget du service de garde, M. Yves nous explique que nous avons un surplus budgétaire de 8 % à Saint-Arsène et 0% à Cacouna.</p> <p>Des améliorations ont été apportées au service de garde de Cacouna. M. Yves demande aux membres s'ils sont en accord pour que nous débutions les travaux nécessaires au service de garde de Saint-Arsène. Tous les membres sont en accord.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Code de vie</li>   <li>• Spectacle de cirque en fin d'année (lettre D.G.)</li>   <li>• Dérangements pédagogiques</li> </ul>	<p>Les membres sont en accord, nous ajouterons donc une nouvelle clause au code de vie pour la prochaine année 2024-2025, en lien avec l'utilisation des appareils électroniques.</p> <p>Une lettre sera envoyée à la direction du Centre de services scolaire, afin de demander l'autorisation pour que la soirée du 20 juin remplace la journée du 21 juin au calendrier scolaire 2023-2024.</p> <p><b>Saint-Arsène</b></p> <p>-Le 22 mai, les élèves du préscolaire iront à la piscine régionale des Basques, en avant-midi.</p> <p>-L'école de la vue viendra rencontrer les élèves de la maternelle le 30 mai prochain, pour des dépistages visuels.</p> <p>-Le 7 juin prochain, en après-midi, nous accueillerons les élèves qui feront leur rentrée en septembre 2024. Pour l'école de Cacouna, l'activité aura lieu le 31 mai, au matin. Une lettre sera envoyée aux parents.</p> <p>Lors de la dernière semaine de juin, les élèves se rendront au Centre culturel Berger pour des pratiques et des prestations de cirque. Le lundi 17 juin, les élèves de Saint-Arsène iront pratiquer et le lendemain, le 18 juin pour les élèves de Cacouna. Mercredi 19 juin en avant-midi, l'école Vents-et-Marées offrira une prestation aux écoles de la ville et en après- midi, ce sera au tour de l'école Desbiens. Finalement, le 20 juin en soirée, les deux écoles offriront une prestation au grand public.</p> <p>Les finissants de 6<sup>e</sup> année vivront une sortie à Lévis, en lien avec l'académique et le cirque. Les autres niveaux aussi auront la chance de vivre des activités. Pour ce qui est des</p>	<p>Lettre au DG</p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grève du transport scolaire</li> <li>• Terrain de jeux</li> <li>• Utilisation des locaux art. 93</li> </ul>	<p>élèves de 4<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> année, il se dirigeront vers Rimouski. Des activités plus locales sont planifiées pour chacun des groupes. Les membres sont en accord avec l'ensemble des sorties.</p> <p>La photographie des finissants a été retardée, en raison des poux. Nous recevrons sous peu de nouvelles dates et des mortiers de l'école secondaire pour éviter la propagation.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ PAR</b> Mme Meghan</p> <p><b>QUE</b> les dérangements pédagogiques soient adoptés.</p> <p><b>La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2024-04-004]</b></p> <p>Le transport scolaire sera en grève du 22 mai au 18 juin. À moins d'une entente, le transport risque d'être également affecté lors de la prochaine rentrée des classes.</p> <p>M. Yves demande aux membres s'ils sont en accord pour débiter le service de garde à la dernière journée du calendrier scolaire. Tous acceptent afin de permettre au personnel d'assister à la formation.</p>	
<p><b>6. Tirage des billets de la Fondation Louperivienne</b></p>	<p>Un souper pour la Fondation Louperivienne aura lieu le 3 mai prochain. M. Yves a un billet d'une valeur de 110 \$ à faire tirer parmi les parents. C'est Mme Jessica Poirier qui participera à l'évènement.</p>	<p>Remise du billet</p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
7. Parole aux membres	Aucun point.	
8. Informations	Aucun point.	
9. Comité de parents	<p>Le volet du service de garde a été abordé ainsi que la politique du transport scolaire. Mme Jessica nous demande si nous voulons faire des changements, nous devons faire une demande officielle.</p> <p>Discussion à propos du service de garde lors de la semaine de relâche problématique. Une plateforme sera mise en place éventuellement pour la logistique.</p>	
10. Conseil d'administration 2023-2024	Aucun point.	
11. CCSÉHDAA	Aucun point.	
12. Correspondance	<p>M. Yves a reçu une demande, afin que les élèves de Saint-Arsène puissent aller à l'école à vélo. Si les membres sont en accord, nous installerons des supports à vélo de l'autre côté des clôtures lors de la réalisation des travaux de la cour d'école.</p> <p>M. Yves demande l'autorisation aux membres, afin de faire des transferts budgétaires, dans le but de finaliser les diverses demandes pour la cour extérieure, le service de garde et le projet de cirque. Lors de la prochaine rencontre, M. Yves reviendra avec les budgets modifiés et en fera la présentation.</p>	<i>Suivi aux parents</i>
13. Questions de l'assemblée	Aucune question.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
14. Levée de l'assemblée	<b>IL EST PROPOSÉ PAR</b> Mme Jessica <b>QUE</b> l'assemblée soit levée 20 h 50.  <b>La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2024-04-005]</b>	

---

Stéphanie Pelletier, présidente

---

Yves Ouellet, directeur